

MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



SYNTHESE DU PLAN D'ACTION NATIONAL 2022-2024 (PAN 4)

SOMMAIRE

MOT DU MINISTRE,
POINT FOCAL OGP

02

INTRODUCTION

03

LISTE DES ENGAGEMENTS

04

FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS
DU PLAN D'ACTION NATIONAL
2022-2024

08



MOT DU MINISTRE EN CHARGE DE L'INDUSTRIE , POINT FOCAL OGP

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans le processus de l'open government partnership (ogp) ou du partenariat pour un gouvernement ouvert (pgo), en vue de consolider les valeurs de démocratie participative, les principes de transparence, d'innovation technologique et de lutte contre la corruption. avec ce nouveau mode de gouvernance inclusif, notre pays souhaite-il être capable de répondre aux nouvelles aspirations du citoyen ivoirien et parvenir à impacter positivement le bien-être des populations.

L'adhésion de notre pays en octobre 2015 au partenariat pour un gouvernement ouvert, ce processus structurant, renforcera à coup sûr la bonne gouver-

nance, déjà au coeur de sa stratégie de développement. en effet, le gouvernement ivoirien, qui s'inscrit totalement dans la vision de son excellence monsieur alassane ouattara, président de la république, de développer le processus de renforcement de la transparence, a retenu au titre du 6ème pilier du Plan National de Développement 2021-2025, le renforcement de la gouvernance et la modernisation de l'état.

Cet engagement du Gouvernement ivoirien est bénéfique à plusieurs égards ; il se traduit par le respect des obligations incombant aux pays membres du pgo, notamment, la production des documents périodiques tels les trois premiers Plans d'Action Nationaux (2016-2018, 2018-2020 et 2020-2022).

En effet, 35 engagements en découlent et ont permis l'adoption de réformes ainsi que la réalisation d'actions concrètes qui constituent des acquis majeurs pour le mieux-être des populations. ensuite, au-delà d'une meilleure implication de la société civile et des administrations concernées par les engagements, l'approche de co-crédation est de plus en plus observée dans la gestion des affaires publiques.

Enfin, à travers sa participation active, la Côte d'Ivoire partage son expérience tout en s'inspirant des bonnes pratiques des pays pairs.

L'élaboration de ce quatrième Plan d'Action National (PAN) de onze (11) engagements est la résultante de la pluralité d'expression et de la volonté politique affichée par rapport à la problématique de la gouvernance ouverte en Côte d'Ivoire.


Souleymane DIARRASSOUBA
Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la
Promotion des PME
Point Focal OGP



INTRODUCTION

I- DÉFINITION

L'Open Government Partnership (OGP) ou Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) est une initiative lancée en 2011 par 8 pays : les Etats Unis, le Brésil, l'Indonésie, la Norvège, le Mexique, les Philippines, l'Afrique du Sud, le Royaume Uni. Elle vise à promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques, la participation citoyenne, la lutte contre la corruption, l'accès à l'information, l'exploitation des technologies de l'information et de la communication.

L'adhésion de la Côte d'Ivoire à cette Initiative s'est faite depuis le 28 octobre 2015 après avoir satisfait aux conditions d'éligibilité relatives à la transparence budgétaire, l'accès à l'information, la déclaration de patrimoine et la participation citoyenne.

II- DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE DE L'OGP EN CÔTE D'IVOIRE

L'OGP en Côte d'Ivoire repose sur les organes suivants :

- Le Comité Interministériel (CI-OGP) présidé par le Chef du Gouvernement, est composé de 11 membres du Gouvernement avec pour mission de conduire la mise en oeuvre du processus en Côte d'Ivoire.
- Le Comité Technique OGP (CT-OGP), organe opérationnel qui comprend 22 membres représentant de manière paritaire :
 - L'Administration (11) ;
 - La société civile (11), comprenant les Organisations de la Société Civile (8) et le secteur privé (3) ;

Il faut noter qu'il existe une Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour l'OGP (PSCI-PGO) qui fédère l'ensemble des Organisations de la Société Civile sur le sujet.

MISE EN OEUVRE DE L'OGP EN CÔTE D'IVOIRE

Le Plan d'Action National OGP est un outil qui permet de faire progresser la transparence et l'ouverture de l'action publique dans les domaines promus par l'Initiative. De manière plus spécifique, c'est un document qui comporte une série d'engagements à réaliser sur deux (2) ans.

Ce document traduit les préoccupations des populations recueillies lors de consultations publiques.

A ce jour, notre pays compte quatre Plans d'Actions Nationaux (PAN) sur les périodes 2016-2018 (PAN 1) ; 2018-2020 (PAN 2), 2020-2022 (PAN 3) et 2022-2024 (PAN 4).

Ce document présente une synthèse des engagements du quatrième Plan d'Action National de la Côte d'Ivoire.



LISTE DES ENGAGEMENTS

LISTE DES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS	VALEURS OGP	PORTEURS D'ENGAGEMENTS
Engagement 1 : Modifier le décret n° 82-1092 du 24 novembre 1982 pour l'institutionnalisation puis la généralisation de la pratique du budget participatif dans les Collectivités Territoriales et prendre les textes subséquents.	- Participation citoyenne - Transparence - Redevabilité - Lutte contre la corruption	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité / Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
Engagement 2 : Produire et publier le Rapport d'exécution du budget en milieu d'année (90 jours après la fin du deuxième trimestre).	- Transparence - Redevabilité - Lutte contre la corruption - Accès à l'information	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat
Engagement 3 : Renforcer la participation des consommateurs dans la prise de décision en faveur de la lutte contre la vie chère.	- Participation citoyenne - Transparence - Redevabilité - Accès à l'information - Amélioration du service public - Renforcement de l'intégrité du service public - Amélioration du bien-être des citoyens	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME / Conseil National de Lutte contre la Vie Chère
Engagement 4 : Finaliser et vulgariser la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées.	- Transparence - Lutte contre la corruption - Redevabilité - Participation citoyenne - Accès à l'information	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance

LISTE DES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS	VALEURS OGP	PORTEURS D'ENGAGEMENTS
Engagement 5 : Produire et rendre accessibles les statistiques désagrégées sur les déclarations de patrimoine des assujettis.	- <i>Transparence</i> - <i>Lutte contre la corruption</i> - <i>Participation citoyenne</i> - <i>Responsabilisation</i> - <i>Accès à l'information</i>	<i>Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance</i>
Engagement 6 : Disposer de données sur le niveau de satisfaction des citoyens sur la délivrance des services publics	- <i>Lutte contre la corruption</i> - <i>Amélioration du service public</i> - <i>Accès à l'information</i> - <i>Redevabilité</i>	<i>Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption</i>
Engagement 7 : Lutter contre l'orpaillage clandestin et illicite en renforçant la communication relative à la réglementation du secteur minier	- <i>Accès à l'information</i> - <i>Lutte contre la corruption</i> - <i>Bien-être des populations</i> - <i>Participation citoyenne</i> - <i>Transparence</i> - <i>Protection de l'environnement</i>	<i>Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie / Direction de l'Exploitation Minière Semi-Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMSIAC)</i>
Engagement 8 : Renforcer la mise en place de la police de proximité à partir des Comités Consultatifs d'Ethique (CCE)	- <i>Participation citoyenne</i> - <i>Bien-être des populations</i> - <i>Intégrité du service public de la Police</i> - <i>Transparence</i>	<i>Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité / Direction Générale de la Police Nationale (DGPN)</i>

LISTE DES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS	VALEURS OGP	PORTEURS D'ENGAGEMENTS
Engagement 9 : Faire adopter et vulgariser le Code de l'Environnement	- Protection de l'environnement - Participation citoyenne - Amélioration du bien être des citoyens	<i>Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</i>
Engagement 10 : Renforcer les actions de vulgarisation des lois, normes et procédures en matière de construction, de logement et d'urbanisme en vue de sécuriser le cadre bâti	- Amélioration du cadre de vie - Accès à l'information - Transparence dans la gestion des affaires publiques - Participation citoyenne - Lutte contre la corruption	<i>Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme</i>
Engagement 11 : Faire adopter, vulgariser et rendre accessible les textes en matière de droit du travail	- Accès à l'information - Transparence - Participation citoyenne	<i>Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale /Direction Générale du Travail (DGT)</i>

Open
Government
Partnership
Côte d'Ivoire



SYNTHESE DES ENGAGEMENTS DU PLAN D'ACTION NATIONAL 2022-2024

ENGAGEMENT 1 :

MODIFIER LE DÉCRET N° 82-1092 DU 24 NOVEMBRE 1982 POUR L'INSTITUTIONNALISATION PUIS LA GÉNÉRALISATION DE LA PRATIQUE DU BUDGET PARTICIPATIF DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET PRENDRE LES TEXTES SUBSÉQUENTS.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE (MIS) / Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)

DESCRIPTION

Encadrer et harmoniser l'implication des populations dans la gestion budgétaire des collectivités locales à travers la mise en place d'un organe de suivi et d'un guide de mise en oeuvre.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Budget		Participation citoyenne, Transparence, Redevabilité, Lutte contre la corruption
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Meilleure participation citoyenne	Inadéquation entre les besoins des populations et les projets réalisés pour leur bien-être	Amélioration du bien-être des populations par la prise en compte de leurs besoins dans les projets mis en oeuvre dans leurs localités

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Modifier le décret n° 82-1092 du 24 novembre 1982	<i>Juin 2023</i>	<i>Le décret est modifié avec l'intégration de disposition relative à l'institutionnalisation du Budget Participatif</i>
Elaborer un arrêté relatif à la création d'un organe de suivi du Budget Participatif	<i>Juin 2023</i>	<i>L'arrêté relatif à la création de l'organe de suivi du Budget Participatif est signé</i>
Elaborer le Guide Ivoirien de mise en oeuvre du Budget Participatif	<i>Septembre 2023</i>	<i>Le guide ivoirien de mise en oeuvre du Budget Participatif est élaboré et opérationnel</i>
Vulgariser les textes et documents produits	<i>Janvier 2024 juin 2024</i>	<i>Les textes et documents produits sont connus (campagnes de sensibilisation)</i>



PROJET BP
BUDGET PARTICIPATIF.CI

ENGAGEMENT 2 :

PRODUIRE ET PUBLIER LE RAPPORT D'EXÉCUTION DU BUDGET EN MILIEU D'ANNÉE (90 JOURS APRÈS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE)

MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT /
Directeur de Cabinet du Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

DESCRIPTION

Mettre à la disposition de la population les informations relatives à l'exécution du budget annuel à mi-parcours, afin d'en faciliter le suivi et améliorer la transparence.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Budget		Transparence, redevabilité, lutte contre la corruption, accès à l'information
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Accès à l'information des populations sur la mobilisation et la transparence dans la gestion des ressources annuelles	Faible information du citoyen sur la manière dont les ressources sont dépensées au cours de l'année	La population est informée de l'exécution budgétaire de l'Etat à mi-parcours

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Produire et publier le rapport semestriel d'exécution du budget	<i>Juin 2023 septembre 2023</i>	<i>L'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023 est publiée au plus tard le 30 septembre 2023 ; Les prévisions sont révisées.</i>
Produire et publier le rapport semestriel d'exécution du budget de l'Etat et réviser les prévisions	<i>Juin 2024 septembre 2024</i>	<i>L'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2024 est publiée au plus tard le 30 septembre 2024</i>



ENGAGEMENT 3 :

RENFORCER LA PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS DANS LA PRISE DE DÉCISION DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME / Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC)

DESCRIPTION

Renforcer la participation des consommateurs dans la prise de décision consiste à les impliquer dans la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie annuelle de lutte contre la vie chère.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Lutte contre la vie chère		Participation citoyenne, transparence, redevabilité, accès à l'information, amélioration du service public, renforcement de l'intégrité du service public, amélioration du bien-être des citoyens
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Amélioration de la participation citoyenne et de la transparence dans la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie annuelle de lutte contre la vie chère	Faible collaboration entre l'Administration et la Société Civile dans l'élaboration annuelle des stratégies de lutte contre la vie chère.	Collaboration effective entre l'Administration et la population dans la lutte contre la vie chère.

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Recueillir les préoccupations et propositions de la Société Civile au cours d'un atelier	<i>Janvier – février 2023</i>	<i>Les préoccupations de la Société Civile dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat des populations sont connues</i>
Élaborer la stratégie de lutte contre la vie chère en collaboration avec les consommateurs et les autres parties prenantes	<i>Février– mars 2023</i>	<i>Une stratégie de lutte contre la vie chère intégrant les contributions des parties prenantes est disponible</i>
Mettre en oeuvre la stratégie de lutte contre la vie chère	<i>Mars 2023 à novembre 2023</i>	<i>Le pouvoir d'achat des populations est protégé avec le concours des parties prenantes</i>
Communiquer sur les mesures adoptées dans le cadre de la lutte contre la vie chère.	<i>Mars 2023 à novembre 2023</i>	<i>La population connaît les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère et se les approprient</i>
Organiser un atelier d'évaluation et bilan de la stratégie de lutte contre la vie chère	<i>Novembre 2023 – Janvier 2024</i>	<i>L'atelier d'évaluation et du bilan de la stratégie de Lutte contre la vie Chère est réalisé et le rapport est disponible</i>



ENGAGEMENT 4 :

FINALISER ET VULGARISER LA STRATÉGIE NATIONALE 2023-2027 DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES INFRACTIONS ASSIMILÉES EN CÔTE D’IVOIRE

HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE (HABG)

DESCRIPTION

Informer et sensibiliser les acteurs notamment la société civile sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption à travers une série d’activités

THEMATIQUE		VALEURS OGP	
Lutte contre la corruption		Transparence, lutte contre la corruption, redevabilité, participation citoyenne, accès à l'information	
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE	
Sensibiliser la population sur la stratégie nationale 2023-2027 de lutte contre la corruption et les infractions assimilées en Côte d'Ivoire	Faible information et implication des populations dans la mise en oeuvre des actions prioritaires	Meilleure appropriation des actions prioritaires du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption et les infractions assimilées	

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Remettre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées à Monsieur le Premier Ministre	4e trimestre 2022	<i>Le Gouvernement dispose d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées</i>
Lancer la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la corruption et les infractions assimilées	1er trimestre 2023	<i>La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la corruption et les infractions assimilées est officiellement présentée aux différentes parties prenantes</i>
Editer et diffuser la stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées	2e trimestre 2023	<i>Des supports physiques et numériques de la stratégie nationale sont disponibles.</i>



ENGAGEMENT 5 :

PRODUIRE ET RENDRE ACCESSIBLES LES STATISTIQUES DÉSAGRÉGÉES SUR LES DÉCLARATIONS DE PATRIMOINES DES ASSUJETTIS.

HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE (HABG)

DESCRIPTION

Rendre accessible des informations relatives à l'état des déclarations de patrimoine à l'aide d'une plateforme informatique intégrée permettant de produire les statistiques détaillées et fiables en temps réel.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Lutte contre la corruption		Transparence, lutte contre la corruption, participation citoyenne, responsabilisation, accès à l'information
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Garantir l'accès des populations aux statistiques détaillées, fiables et disponibles sur les déclarations de patrimoine.	Difficultés d'accès aux informations relatives à la déclaration de patrimoine.	Transparence dans la gestion des informations relatives à la déclaration de patrimoine.

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Déployer la plateforme informatique de gestion des données de déclaration de patrimoine	31 Mars 2023	La plateforme est déployée et fonctionnelle
Former les utilisateurs externes de la Plateforme intégrée de gestion des déclarations de patrimoine	31 juillet 2023	Les agents de la HABG, les points focaux de la déclaration de Patrimoine et les Assujettis sont formés
Produire et publier régulièrement les statistiques sur la déclaration de patrimoine	31 décembre 2023	Des statistiques à jour et fiables sont publiées régulièrement



ENGAGEMENT 6 :

DISPOSER DE DONNÉES SUR LE NIVEAU DE SATISFACTION DES CITOYENS SUR LA DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLICS

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION / Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC)

DESCRIPTION

Collecter et documenter les retours d’expérience des usagers des services publics, à travers la réalisation d’une enquête annuelle de satisfaction des citoyens sur la délivrance des services publics en matière d’éducation et d’inclusion financière.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Lutte contre la corruption		<i>Lutte contre la corruption, amélioration du service public, accès à l’information, redevabilité</i>
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Déterminer le niveau annuel de satisfaction des usagers des services publics.	<i>Insuffisance de données relatives à la satisfaction des usagers des services publics.</i>	<i>Amélioration des services publics par les retours d’expérience des usagers.</i>

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Former 50 acteurs de la société civile à la conduite d'enquête	<i>Octobre – Novembre 2023</i>	<i>50 acteurs de la société civile sont formés à la conduite d'enquête</i>
Réaliser l'enquête auprès des usagers	<i>Décembre 2023 –Janvier 2024</i>	<i>Les données d'enquête sont collectées</i>
Traiter et analyser les données d'enquête	<i>Janvier – Février 2024</i>	<i>Les données d'enquête sont traitées et analysées</i>
Publier les résultats de l'enquête de satisfaction	<i>Février 2024</i>	<i>Les résultats de l'enquête de satisfaction sont publiés</i>



ENGAGEMENT 7 :

LUTTER CONTRE L'ORPAILLAGE CLANDESTIN ET ILLICITE EN RENFORÇANT LA COMMUNICATION RELATIVE À LA RÉGLEMENTATION DU SECTEUR MINIER

MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE (MMPE)
/Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG) ; Direction de l'Exploitation Minière Semi-Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMSIAC)

DESCRIPTION

Sensibiliser les populations sur les dangers liés à l'orpaillage clandestin et vulgariser la réglementation minière.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Sécurité		Accès à l'information, lutte contre la corruption, bien-être des populations, participation citoyenne,transparence, protection de l'environnement
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Communiquer sur la réglementation minière	Faible connaissance de la réglementation minière par les populations	Eradication de l'orpaillage illicite

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Sensibiliser sur les méfaits de l'orpaillage illicite	Janvier 2023 mai 2024	Les populations sont sensibilisées sur les méfaits de l'orpaillage illicite (film et spot publicitaire).
Réaliser des journées portes ouvertes pour présenter et expliquer le contenu de la réglementation minière	Avril 2023- Avril 2024	Deux (02) campagnes régionales de sensibilisation sont réalisées
Réaliser un Séminaire national de sensibilisation sur les méfaits de l'orpaillage illicite et les procédures d'obtention des autorisations d'exploitation minière	Septembre 2023	Les populations sont sensibilisées sur les méfaits de l'orpaillage illicite et les procédures d'obtention des autorisations d'exploitation minière



ENGAGEMENT 8 :

RENFORCER LA MISE EN PLACE DE LA POLICE DE PROXIMITÉ À PARTIR DES COMITÉS CONSULTATIFS D'ETHIQUE (CCE)

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE / Direction Générale de la Police Nationale

DESCRIPTION

Encourager la collaboration entre la population et la police pour assurer la sécurité des personnes et des biens

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Sécurité		Participation citoyenne, bien-être des populations, intégrité du service public de la Police, transparence
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Faire participer les populations à la sécurisation efficace des biens et des personnes	Faible collaboration entre la Police et la population	Sécurisation des personnes et des biens par la collaboration effective entre la Police et les populations.

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Organiser des rencontres mensuelles Police-populations sur tout le territoire national	Janvier 2023 juin 2024	Les populations s'intéressent et participent régulièrement aux rencontres des CCE
Mener des actions communautaires favorisant le rapprochement entre la Police et la population	Janvier 2023 juin 2024	Etroite collaboration entre la police et les populations



ENGAGEMENT 9 :

FAIRE ADOPTER ET VULGARISER LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Ministère de l'Environnement et Développement Durable/ Agence Nationale de l'Environnement (ANDE)

DESCRIPTION

Actualiser et vulgariser le Code de l'Environnement en prenant en compte les nouvelles thématiques environnementales en vue de l'adoption d'un comportement écocitoyen des populations.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Environnement		Protection de l'environnement, participation citoyenne, amélioration du bien-être des citoyens
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Sensibiliser les populations sur le cadre réglementaire et institutionnel pour un comportement écocitoyen	Insuffisance et méconnaissance du cadre réglementaire et institutionnel.	Les populations ont connaissance du cadre réglementaire.

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Faire adopter le Code de l'environnement par les deux Chambres du Parlement	<i>Janvier 2023 Mai 2023</i>	<i>Le Code de l'environnement est adopté</i>
Présenter le Code de l'environnement	<i>Mai 2023</i>	<i>Le Code de l'environnement est officiellement présenté aux acteurs de l'Environnement</i>
Publier sur le site internet du Ministère et les sites connexes le Code de l'Environnement	<i>Juin 2023</i>	<i>Le Code de l'environnement est accessible</i>
Vulgariser le Code de l'environnement pendant la quinzaine Nationale de l'Environnement	<i>Juin 2023 Juin 2024</i>	<i>Les populations ont une meilleure connaissance du nouveau Code de l'environnement</i>
Présenter le Code de l'environnement pendant le SARA 2023	<i>Novembre 2023 Décembre 2023</i>	<i>Les populations ont une meilleure connaissance du nouveau Code de l'environnement</i>



ENGAGEMENT 10 :

RENFORCER LES ACTIONS DE VULGARISATION DES LOIS, NORMES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION, DE LOGEMENT ET D'URBANISME EN VUE DE SÉCURISER LE CADRE BÂTI

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME

DESCRIPTION

Faciliter l'accès aux informations relatives aux règles, normes et procédures de construction afin d'améliorer la qualité des bâtis.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Construction		Amélioration du cadre de vie, accès à l'information, transparence dans la gestion des affaires publiques, participation citoyenne, lutte contre la corruption
OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Sensibiliser les populations sur la réglementation en matière de construction	Méconnaissance de la réglementation en matière de construction par les populations	Appropriation de la réglementation en matière de construction



ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Réaliser des enquêtes de proximité pour mieux appréhender les préoccupations des usagers	<i>Janvier 2023 Décembre 2023</i>	<i>Les préoccupations des populations sont connues et prises en compte</i>
Sensibiliser les populations sur les lois, normes et procédures en matière de construction	<i>Janvier 2023 Décembre 2023</i>	<i>La population connaît les lois, normes et procédures en matière de construction de logement et d'urbanisme</i>
Publier et vulgariser, les statistiques sur les actes produits par le Ministère.	<i>Janvier 2023 Juin 2024</i>	<i>Les statistiques sont publiées</i>
Impliquer les populations et les ONG dans la dénonciation des actes d'incivisme ;	<i>Janvier 2023 Juin 2024</i>	<i>Les parties prenantes sont impliquées dans la dénonciation des actes d'incivisme</i>
Mettre en place des outils de verbalisation électronique en vue de réduire les éventuelles tentatives de corruption des agents ;	<i>Janvier 2023 mars 2023</i>	<i>Les outils de lutte contre la corruption sont mis en place et utilisés. Les tentatives de corruption sont réduites</i>
Impliquer les populations et les ONG dans la dénonciation des actes d'incivisme ;	<i>Janvier 2023 Juin 2024</i>	<i>Les parties prenantes sont impliquées dans la dénonciation des actes d'incivisme</i>
Acheter des bannières sur les sites à forte audience (Abidjan.net, Connection.net)	<i>Janvier 2024</i>	<i>La réglementation en matière de construction est mieux connue des populations</i>
Réprimer les contrevenants par des amendes et démolitions	<i>Janvier 2024 juin 2024</i>	<i>Les contrevenants à la loi sont sanctionnés</i>

ENGAGEMENT 11 :

FAIRE ADOPTER, VULGARISER ET RENDRE ACCESSIBLE LES TEXTES EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE (MEPS)
/ Direction Générale du Travail

DESCRIPTION

Sensibiliser et faciliter l'accès aux règles du droit du travail aux partenaires sociaux et aux populations en vue de réduire les conflits dans le domaine de l'emploi.

THEMATIQUE		VALEURS OGP
Emploi		Accès à l'information, transparence, participation citoyenne

OBJECTIF	PROBLEME A RESOUDRE	ATTENTE
Vulgariser les textes dans le domaine de l'emploi en vue de réduire les conflits entre employeurs et employés	Méconnaissance des textes par les employeurs et employés	Les acteurs du domaine de l'emploi connaissent et s'approprient les textes en la matière

ETAPES	DELAIS	RESULTATS ATTENDUS
Informer, sensibiliser et transmettre aux partenaires sociaux les textes pris ou adoptés	<i>Janvier 2023 juin 2024</i>	<i>Les partenaires sociaux sont informés et sensibilisés (ateliers, conférences et visites d'Inspection)</i>
Publier les textes au Journal Officiel et sur la plateforme digitale du Ministère	<i>Janvier 2023 juin 2024</i>	<i>Les textes sont publiés au Journal Officiel et sur la plateforme digitale du Ministère</i>
Faire une évaluation comparative des statistiques sur les conflits du travail (Statistiques semestrielles et annuelles)	<i>Janvier - juin 2023 Juillet - décembre 2023 Janvier 2024- Juin 2024</i>	<i>Les statistiques sur les conflits de travail sont disponibles</i>



Open
Government
Partnership
Côte d'Ivoire



POINT FOCAL OGP, MINISTRE EN CHARGE DE L'INDUSTRIE
Monsieur DIARRASSOUBA Souleymane

PRESIDENTE DU COMITE TECHNIQUE OGP
Madame TOURE Hafou

toure.hafou@gmail.com

COORDONNATEUR DE LA PLATEFORME
DE LA SOCIETE CIVILE IVOIRIENNE POUR L'OGP

Monsieur TINGAIN Julien

pscipgo2016@gmail.com



Address : Rue Jessie Owens Tour
Postel 2001 Plateau - Abidjan (RCI)

Phone : +225 27 20 25 31 12

E-mail : ogp.ci.gouv@gmail.com

www.ogp.gouv.ci